



Le samedi 22 janvier 2022

Chers camarades, chers anciens, chères dames d'entraide, chers membres associés,

Il y a 170 ans exactement, Louis-Napoléon Bonaparte créait la Médaille Militaire. Cette décoration est bien plus qu'une médaille. Bien qu'elle valorise ceux qui ont été récompensés pour leurs actions d'éclats ou engagement quotidien, elle exprime également l'**Entraide**, aussi bien au profit des blessés qu'au profit des orphelins de nos camarades décorés à titre posthume... Et nous sommes malheureusement concernés.

Ce jour est donc particulier pour nous. Il doit incarner à chacun l'honneur et la joie de se voir porteur de cette médaille. Il est aussi un jour de pensée envers ceux qui nous ont quittés et bien sûr leurs familles.

Et puis, cette date symbolique voit la naissance de « renouveau » pour notre section. Il était temps de s'ouvrir sur le monde des réseaux sociaux, comme l'ont fait bon nombre d'associations, administrations, la BSPP...

Ainsi, est ouvert ce jour un compte Instagram. Je remercie très sincèrement notre trésorier, Richard Guigue qui avait à cœur cette création. Cette page va permettre de communiquer davantage à l'instant « T » afin que vous soyez informés des derniers « scoops ». Rassurez-vous, pour ceux qui sont réfractaires aux réseaux sociaux (j'y étais moi-même il y a quelques mois), le site de la 1831^{ème} section reste actif et le Trait d'Union paraîtra encore. Néanmoins, à moyen terme, il sera fermé. En effet, ce compte n'est pas gratuit et nous préférons utiliser nos « deniers » pour des actions à votre profit. Bienvenue donc à cette page Instagram et pour ce jour particulier, vous y trouverez une première publication, retraçant la genèse de la Médaille Militaire. Pour y avoir accès, c'est simple, il suffit d'installer l'application, de créer un compte, vous permettant ainsi d'avoir accès à la page de la section (snemm_1831_bspp). Tout ceci est bien sûr gratuit et ne vous polluera pas de notifications, mails ou autres tentatives d'escroqueries. N'hésitez pas à nous faire part de vos avis, positifs ou négatifs et de vos difficultés à y accéder le cas échéant.

Je profite également de cette lettre pour vous informer que la date de **l'assemblée générale** a été arrêtée. Cette dernière se déroulera le jeudi 17 mars au fort de Villeneuve-Saint-Georges. Pourquoi le Fort de VISG ? Parce que sa fermeture est prévue cette année et que le chef de corps du GFIS, le LCL ANTCHANDIET NGOMA avait à cœur de nous accueillir. C'est un très bon signe pour la section de se voir inviter et nous ne pouvions décliner l'invitation. Le bureau communiquera plus en détail la semaine prochaine à ce sujet.

Également, je vous avais parlé dernièrement de cérémonies organisées à l'occasion des 170 ans de la Médaille Militaire. Celles-ci se dérouleront le 10 février prochain avec un dépôt de gerbes aux Invalides, une exposition au Cercle National des Armées et un ravivage de la Flamme, à l'Arc de Triomphe. Je sais que certains auraient souhaité être présents, néanmoins les « jauges sanitaires » sont définies et seuls les présidents et leurs porte-drapeaux sont invités. C'est donc avec Alexis Potin et Richard Chabod que je représenterai la section. Je ne manquerai de vous informer via Instagram dès le lendemain.

Enfin, je me permets humblement de relancer ceux qui ne nous ont pas encore rejoint. Je m'adresse donc à vous et vous demande un temps de réflexion. Nous ne sommes pas une section d'anciens, nous ne sommes pas une secte, nous ne sommes pas un club fermé. Nous sommes une section où les générations se mélangent... comme une famille. Nous sommes une section où le chacun pour soi n'existe pas. N'oubliez pas ce que j'ai cité en début de lettre, l'**Entraide**.

Je vous remercie de votre attention.

Respectueusement, cordialement, amicalement.

ADC Thierry BERTHELOMEAU
Président
de la 1831^{ème} section de médaillés militaires